

NDG. 7.11

MINISTÈRE
DE

L'ÉDIFICATION NATIONALE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DES BEAUX-ARTS.

ÉTAT FRANÇAIS.

ARRÊTÉ.

DIRECTION
DES

SERVICES D'ARCHITECTURE

LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION NATIONALE

BUREAU
DES

MONUMENTS HISTORIQUES
ET DES SITES.

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection
des monuments naturels et des sites de caractère
artistique, historique, scientifique, légendaire ou pitto-
resque et notamment l'article 4;

Inventaire des Sites
dont la conservation
présente un intérêt général.

Sur la proposition de la Commission départementale
des monuments naturels et des sites du 16 juin
1933,

ARRÊTÉ :

ARTICLE PREMIER.

Est inscrit sur l'inventaire des
sites dont la conservation présente
un intérêt général le Vieux pont de
Verthier et ses abords à DOUSSARD
(HAUTE-SAVOIE).

Parcelles visées:

74.76 à 79.81 section B

1404.1581.1586.1589 section A

La liste des propriétaires est jointe
au présent arrêté.

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du départe-
ment pour les archives de la préfecture, au Maire
de la commune de DOUSSARD et à cha-
que propriétaire intéressé

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne,
de son exécution.

Paris, le 21 FEV 1944

Par Délégation

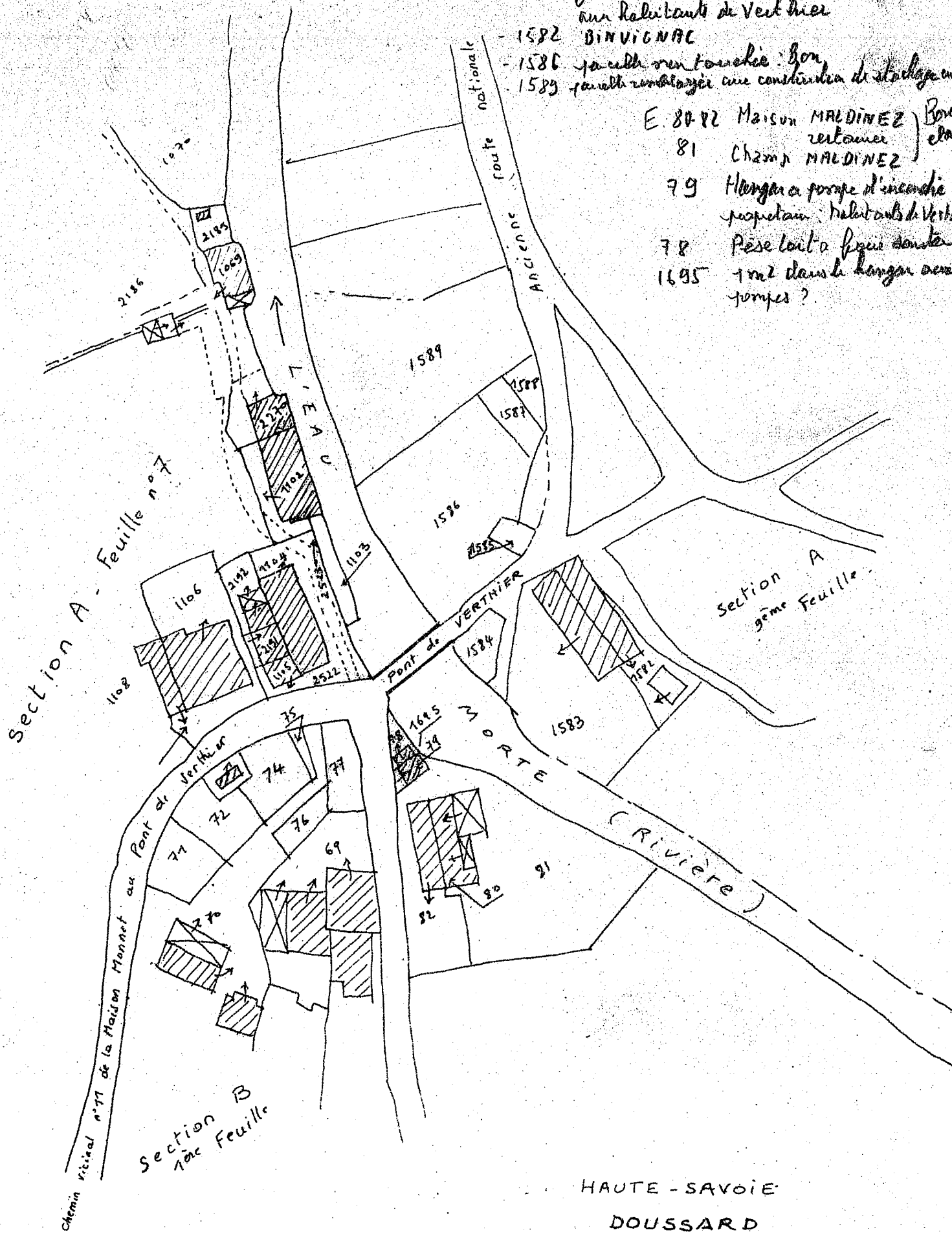
Le Conseiller d'Etat

Secrétaire général des Beaux-Arts

1. 470-43. 36292-2



- E. 8072 Maison MALDINEZ } Bon état
81 Champ MALDINEZ }
79 Hangar a pompe d'incendie
projetant habitant de Vethier
78 Pese lait a foudre sonner
1695 1 me dans le hangar avec
pompes ?



HAUTE - SAVOIE

DOUSSARD

Site inscrit sur l'Inventaire
supplémentaire le 27 février 1944